

Didier Le Gac

Député
3^e circonscription du Finistère

Renaissance
MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

didier.legac@assemblee-nationale.fr · www.didierlegac.bzh

Communiqué de Presse

8 juin 2023

Vote de la LPM : la réaction de Didier Le Gac Un budget inédit qui aurait mérité un vote unanime

Didier Le Gac, député de Brest-rural, se félicite de l'adoption très large, hier, de la Loi de Programmation Militaire (LPM) pour les années 2024-2030. Le résultat du scrutin est sans appel : sur 548 votants, ce sont 408 députés qui ont voté pour, 87 contre et 53 qui se sont abstenus.

La précédente loi de Programmation militaire 2019-2025 votée en 2018 sous le dernier quinquennat avait déjà vu les crédits de la Défense bondir de 32,3 milliards d'euros en 2017 à 43,9 milliards d'euros en 2023.

Après les 295 milliards d'€ de cette précédente loi, ce sont désormais 413 milliards d'€ qui vont être mobilisés pour les 7 prochaines années.

Autrement dit, c'est un budget inédit pour notre défense nationale, justifié par un contexte géopolitique tendu (guerre en Ukraine, nouvelles menaces terroristes en Afrique, prolifération nucléaire...) pour protéger notre pays, garantir notre souveraineté et améliorer les conditions de vie et de travail de nos armées.

C'est un budget historique qui aura des répercussions importantes pour notre région, pour le Finistère et, au premier chef, pour le port de Brest, 1^{er} port militaire de l'Atlantique et 1^{er} employeur du territoire, ainsi que pour toutes les industries liées à l'activité militaire, notamment les industries de Défense dont Naval Group est le fleuron. Rappelons que la base de Défense Brest-Lorient, ce sont plus de 58.000 emplois directs, indirects et induits concernés.

C'est pourquoi, Didier Le Gac s'interroge sur les motivations qui ont pu conduire une députée du Finistère à s'abstenir sur un texte consensuel aussi important et majeur pour notre pays et pour le développement économique de notre territoire.

La députée du Finistère qui s'exprimait au nom de son groupe – le groupe socialiste – a estimé que « ce projet manquait d'ambition (sic) et que les orientations proposées ne semblaient pas dessiner un modèle d'armée suffisant (re-sic) ».

Il est vrai que 413 milliards d'€, montant inédit pour une loi de programmation militaire, représentent sans doute à ses yeux, une bagatelle. Il est vrai aussi que, liée aux autres groupes formant la NUPES, elle a omis de rappeler que ses partenaires de La France Insoumise avaient voté contre ce texte.